

1° dans "Votre Dossier" vous trouverez à droite votre échelon avec la nouvelle grille : par exemple "Echelon 10 01/09/2017"

COMMENT LIRE SON RECLASSEMENT DANS I-PROF ?

De nombreux collègues nous questionnent sur le reclassement indiqué dans I-prof.

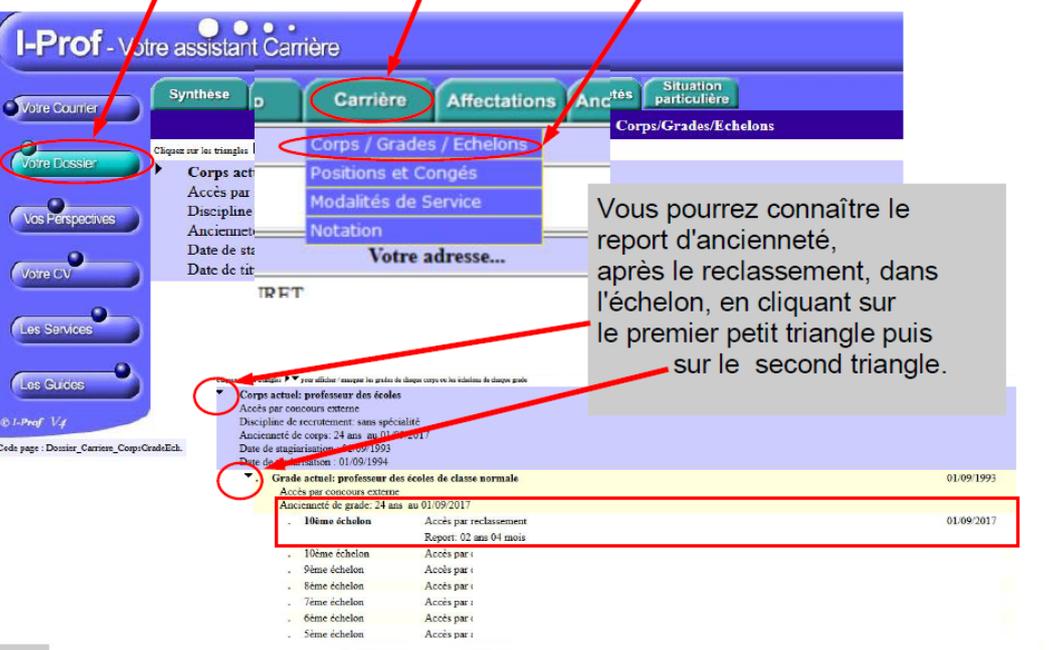
Il faut lire 2 onglets pour avoir une information complète.

Vos délégués du SNUip - FSU 36 vous proposent un petit tutoriel pour vous aider.

Faites nous remonter toutes vos questions à : snu36@snuipp.fr



2° dans "Votre Dossier" et «Carrière» puis «Corps/Grades/Echelon»



3° "dans "Vos perspectives" puis "Promotions",

vous trouverez la date du passage à l'échelon suivant : par exemple "Promotion d'échelon (11) : 01/05/2019 - ancienneté" Ainsi, si vous êtes reclassés au même échelon qu'actuellement vous devez retrouver pris en compte pour la date du passage au suivant votre ancienneté actuelle dans cet échelon.

